



Déclaration des élu.es de la CGT Éduc'Action à la CAPA du 25 Novembre 2016

Promotions d'échelon

Cette CAPA concernant les avancements d'échelon sera la dernière selon les modalités actuelles. Ces avancements doivent permettre à l'État de réaffirmer sa reconnaissance envers les fonctionnaires. C'est l'inverse qui a été fait pendant des années avec le blocage du point d'indice, référence dans le calcul des traitements des fonctionnaires et le passage en force du PPCR (parcours professionnels, des carrières et des rémunérations).

Sur la question du point d'indice, l'augmentation de celui-ci, en deux fois, est très insuffisante au regard du retard pris depuis des années. L'État doit revoir sa politique salariale, c'est une urgence absolue. La CGT Éduc'action demande une augmentation immédiate de 400 euros par mois, pour toutes et tous, en rattrapage du pouvoir d'achat perdu (14 % de perdu depuis 2000!) et l'ouverture de négociation pour une véritable refonte des grilles salariales.

Sur la question du PPCR, rappelons que la CGT avait fait de nombreuses propositions d'améliorations du texte, toutes ignorées par le gouvernement. Celui-ci a fait le choix de passer outre le dialogue social, imposant son texte déséquilibré malgré l'absence d'accord majoritaire.

Concernant les personnels enseignants nous considérons que le compte n'y est pas.

La ministre a décidé de refondre l'évaluation des personnels enseignants. La notation chiffrée serait remplacée par une évaluation, fondée sur une inspection et deux entretiens professionnels reposant sur une grille de 11 items dont les critères sont pour l'essentiel éloignés de l'enseignement. Nous refusons la logique de ce projet qui repose sur des entretiens, sur des critères subjectifs, et qui est l'instrument de l'arbitraire et de l'individualisation. Il est dangereux, inacceptable.

Le projet ministériel instaure une classe exceptionnelle, qui est en réalité un « grade à accès fonctionnel ». En voulant valoriser l'exercice de fonctions particulières et l'évaluation, la classe exceptionnelle est la promotion à la «tête du client» et un renforcement de l'inégalité salariale.

La «revalorisation» des grilles indiciaires dont se targue la ministre est en fait un miroir aux alouettes. L'intégration partielle des primes et indemnités minore d'autant le montant de la hausse réelle et très loin de compenser les 14 % de pertes de niveau de vie subies par les enseignant-e-s qui restent parmi les plus mal payé-e-s d'Europe selon les chiffres de l'OCDE.

La CGT Éduc'action appelle les personnels à se réunir dans les établissements secondaires et les écoles, à s'adresser à la ministre sur ces revendications afin que ce **projet sur l'évaluation des enseignant.es ne voit pas le jour.**